

## Prestations Groupement d'employeurs Service Emploi CDOS Vendée -TARIFS 2018 (- 9 ETP)

### Frais de dossier et Pack Conseil

⇒ 100 €/an pour une nouvelle structure

⇒ 75 €/an pour un renouvellement

### Tarifs GE pack global

Comprenant :

- ✓ Modalités de création d'emploi (DPAE, proposition de contrat de travail, outils de suivi...)
- ✓ Réalisation des bulletins de salaire
- ✓ Réalisation des déclarations trimestrielles et annuelles des données sociales
- ✓ Réalisation de documents liés à l'emploi (attestation de salaire, DIF, certificat de travail...)
- ✓ Accompagnement et conseils liés à la fonction d'employeur
- ✓ **Conception et actualisation des conventions de mise à disposition**
- ✓ **Etudes budgétaires pour la facturation**
- ✓ **Facturation mensuelle des prestations de mise à disposition,**
- ✓ **Médiation dans la conception des plannings entre utilisateurs**

**50 €/ mois**

(Tarif dégressif à partir du 2<sup>ème</sup> salarié : 30 €)

### Tarifs GE pack simplifié

Comprenant :

- ✓ Modalités de création d'emploi (DPAE, proposition de contrat de travail, outils de suivi...)
- ✓ Réalisation des bulletins de salaire
- ✓ Réalisation des déclarations trimestrielles et annuelles des données sociales
- ✓ Réalisation de documents liés à l'emploi (attestation de salaire, DIF, certificat de travail...)
- ✓ Accompagnement et conseils liés à la fonction d'employeur

**40 €/ mois**

(Tarif dégressif à partir du 2<sup>ème</sup> salarié : 30 €)

### Prestations complémentaires (selon besoins) :

- ☞ Réalisation bulletins de salaire dans le cadre de la franchise sportive ou service civique ou stage :  
8 € / salarié / mois,
- ☞ Documents de fin de contrat : licenciement, rupture conventionnelle et CDD (hors contrat aidé, contrat de professionnalisation, cdd saisonnier et contrat d'engagement éducatif): 15 €/ salarié
- ☞ Préparation dossier contrôle URSSAF : 100 € (*sous condition de formulation de la demande 3 semaines avant la date de contrôle*)
- ☞ Prestations spécifiques (audit social et paie pour mise en conformité, aide à l'élaboration du DUERP...) : selon temps passé - sur devis.

**NB :** Adhésion au cours du 1<sup>er</sup> semestre avec salarié déjà présent : facturation des bulletins de salaire depuis janvier  
Frais de clôture de dossier pour départ en cours d'année : 10,00 €/trimestre restant.  
Frais édition documents administratifs supplémentaires : 2,00 €/mois.  
Réédition de bulletins de salaire par omission d'information par l'utilisateur : 10€